



Compte rendu de la réunion de travail sur les STA du 20 juin 2018

Parce que le travail du STA concerne tous les douaniers l'USD-FO, réagit avec force et vigueur.

(Une minute de silence pour le collègue du STA décédé accidentellement samedi)

La composition de la délégation de l'USD-FO : Sandrine LACOMBE, Etienne BERNER et Marie-Jeanne CATALA.

Les syndicats présents : UNSA, CFDT, CFTC , CGC et USD-FO

Au regard de la composition inattendue des représentants du personnel à cette réunion (sans certaines OS représentatives CGT et Solidaires et en présence d'autres non représentatives, CGC et CFTC), nous nous assurons que toutes les organisations ont bien reçu une convocation : l'administration acquiesce.

Notre déclaration préalable :

M. le président,

*Au regard du questionnaire que vous avez transmis aux directions interrégionales sur les Services Techniques Automobiles, l'**USD-FO** a bien compris l'ampleur de vos difficultés à appréhender les missions et l'organisation interne des STA, trop longtemps oubliés.*

Nous constatons avec les documents remis sur table que la synthèse de ces réponses vous a fourni une base de travail constructive.

Cette seconde convocation nous laisse à penser que des réponses nous seront cette fois apportées sur des sujets déjà évoqués comme :

- la clarification, le cadrage et le calibrage des missions dévolues à ces services ainsi que l'harmonisation des statuts et régimes de travail en rédigeant une instruction en lieu et place d'un texte obsolète de 1974,*
- la pérennisation des STA existants,*
- le déroulement de carrière au sein de la filière technique, les promotions, la reconnaissance de la fonction de chef d'atelier,*
- la rémunération, NBI, ACF, régime indemnitaire, rendant ainsi cette spécialité plus attractive.*

*L'**USD-FO** sera tout aussi attentive aux propositions faites en matière de*

- recrutement d'agents qualifiés, répondant à des besoins immédiats sans faire*

*reposer la formation des recrues sur les agents déjà en poste,
- moyens alloués au niveau formations techniques et autres, en les intégrant au plan de formation national.*

Comme vous le savez, ces agents disposent du statut de la surveillance. De facto, ils doivent bénéficier des mêmes formations en matière de sécurité et d'utilisation de l'arme.

*Ces agents sont appelés à circuler dans des véhicules sérigraphiés douane (voitures comme motos) et ils sont donc au même titre que tous les agents des cibles vivantes. L'**USD-FO** sollicite donc que nous étudions les conditions d'armement des unités (armes individuelles ou collectives). Ceci entraîne de facto l'étude du stockage. Ce sujet nous le savons, est différemment apprécié par les agents et les chefs de service, c'est pourquoi c'est avec eux que la réflexion doit s'organiser.*

Nous attirons aussi votre attention sur la souplesse nécessaire lorsque nous aborderons le régime de travail, à cause des rythmes de travail, des missions atypiques et des déplacements contraints pour certains de ces agents selon les missions remplies par leur service.

*Les services techniques automobiles sont une plus-value pour notre administration. Grâce à leur adaptation, leur implication, la cinquantaine d'agents de ces services de soutien facilitent le bon déroulement des missions douanières de tous nos collègues. Leur nombre et leurs fonctions atypiques ne doivent en aucun cas être une raison de les maintenir dans l'oubli. L'**USD-FO** sera exigeante sur les échanges à venir ainsi que sur les mesures qui en découleront.*

Dès l'ouverture des discussions, le bureau B2 va dans le sens de notre demande et convient que **l'instruction cadre sur les STA doit être réécrite.**

Le président annonce également que le retour du questionnaire présenté aux DI laisse apparaître un **désir unanime** pour les DI dotés d'un STA de le voir **pérennisé**. Deuxième point de satisfaction.

Est abordé ensuite le recrutement et nous re-développons notre position sur un recrutement de personnel déjà formé, en prenant pour exemple ce qui a été mis en place à Metz, où un mécanicien venant d'un garage du privé a été sélectionné. L'administration évoque le recours possible à la BIEP (Bourse Interministérielle des Emplois Publics)

Pour la formation professionnelle, il existe plusieurs pistes. La formation relative à l'utilisation de l'arme de service, pour laquelle il est proposé de maintenir cette formation au niveau local au même titre que le TPCI.

La formation métier, au sujet de laquelle des pistes de réflexion sont en cours pour mettre en place une réunion annuelle d'échange entre les chefs de service et IMI, mais aussi sur les différentes

éventualités de formation via le GNFA (Groupement National Formation Automobile), qui a des centres en région, des formations constructeurs, des formations sur la sécurité et les conditions de travail.

Sur le délicat sujet du régime horaire : Une harmonisation est souhaitée et la mise en place de MATHIEU semble la voie qui serait retenue.

Concernant la dotation d'une arme de service : l'administration semble dubitative et nous comprenons bien que le coût de la dotation et du matériel indispensable au stockage semble être un obstacle, primant sur l'aspect sécurité à l'occasion des déplacements dans un véhicule sérigraphié, comme lors des renforts ponctuels apportés aux unités du terrain.

L'USD-FO, qui est à l'origine de cette demande de concertation sur la situation des STA, note une première avancée sur l'aspect cadrage (instruction cadre) des missions, des fonctions, mais déplore que l'on ne veuille pas revoir d'un œil neuf le métier de ces techniciens et adapter leurs interventions, afin d'optimiser, aussi, les contrôles douaniers.

Il ne s'agit pas pour l'**USD-FO** de les considérer *comme « les outils des DI »* (comme cela a été dit en blessant au passage les collègues présents), mais au contraire, notre vision les place dans une douane moderne et en mouvement, comme un réel soutien en matière de sécurité et une référence sur la connaissance et l'accès à des caches possibles sur tous types de véhicules.

En effet avec nos équipes de STA, l'administration peut bénéficier d'un entretien du parc auto, moto, souple et adaptée aux exigences de nos utilisations, mais en plus, avec des effectifs adaptés, ces techniciens de la douane sont susceptibles d'offrir des prestations de haute qualité au niveau de la fouille des véhicules, parce qu'ils ont la connaissance des matériels (montages et démontages aisés) et disposent des moyens matériels dont les unités ne sont pas dotés.

L'USD-FO revendique pour eux un peu plus de considération que ce qui peut être accordé à un simple « outil ».

Nous voulons qu'ils bénéficient des mêmes chances que tous les collègues lors des concours internes, en mettant dans les questionnaires des modules spécifiques à la mécanique (à l'instar de ce qui est prévu pour les mécaniciens marins).

Nous souhaitons le respect de la filière métier et la possibilité d'un déroulement de carrière dans la spécialité. Comme pour les aviateurs, par exemple, nous ne comprenons pas que dans ce métier, **les agents spécialistes restent bloqués dans la catégorie B.** Leur faire quitter la spécialité pour aller chercher le grade de catégorie A est totalement contre-productif pour l'administration qui, en perdant sèchement un agent ayant en moyenne 20 ans à 25 ans d'expérience comme technicien (B), devra partir en quête d'un autre agent à former en remplacement. Sans compter l'évident blocage que cela opère sur la filière au niveau des IMI (Inspecteur Mécanicien Interrégional) notamment. Ces derniers sont aussi bloqués, car s'ils venaient, au travers d'une promotion par exemple, à quitter leurs postes, personne ne pourrait les remplacer (faute de connaissances techniques) et leurs tâches retomberaient encore sur les PLI.



Globalement, pour l'**USD-FO**, l'administration vient de faire un premier pas, timide, vers une perspective d'amélioration des conditions d'exercice en prévoyant un cadrage adapté au nouveau métier des agents des STA, mais elle devra élargir sa vision du métier et considérer cette fonction avec plus de modernité pour mettre en exergue que nous pouvons disposer d'une douane plus dynamique et plus opérationnelle.

L'**USD-FO** estime que l'efficacité passe aussi par l'harmonisation des fonctions et la gestion de ces 41 agents sous un commandement différent, afin que ces collègues cessent d'être considérés comme de simples outils au service des DI, pour devenir des hommes et des femmes au service de la douane, par des actions amenant la sécurisation du matériel roulant mais aussi en mettant au service de tous le bénéfice de connaissances techniques.

Nous espérons que l'administration va ouvrir les yeux sur le potentiel d'une organisation différente. Il faudrait de temps à autre que nous nous donnions le moyen de sortir des schémas vieillots, et ce pour le plus grand bien de cette administration et de ceux qui la servent.